

Conseil National

des 23 et 24 octobre 2012

Relevé de décisions



Le Conseil national de l'Union fédérale expérimentale des personnels aux Conventions Collectives s'est réuni les 23 et 24 octobre 2012 au siège de la fédération. Ce conseil a permis d'avancer, voire de finaliser un certain nombre de travaux engagés et de décider d'initiatives pour la période à venir

Point sur les forces organisées :

Au 18 octobre 2012, le nombre de FNI conventions collectives FNTE était de **867** répartis comme tel : **655** ouvriers/employés ; **177** TAM et **35** ingénieurs/cadres.

Le nombre –non négligeable– de nouvelles adhésions était de **111** FNI.

Nous n'avons pas connaissance de la répartition par entreprise des syndiqués CC.

Point à faire par entreprise pour le prochain Conseil. (Yvon Velly)

Bilan NAO 2012 :

Les expressions faites en 2012 sous forme d'info rapide (info lutte) faisant le point sur les négociations en cours et/ou sur les initiatives/actions dans les différentes entreprises **est à reconduire pour 2013.**

Un « correspondant » par entreprise sera chargé de faire remonter à **Didier Duret** les différentes infos (point des négos, actions ...) pour alimenter l'info lutte.

Les correspondants seront : **Bruno Le Nezet** pour DCNS, **Michel Brun** pour GIAT/Nexter, **Maurice Provignon** pour l'IGESA, pour la SNPE n'ayant pas de militant de cette entreprise au sein de l'UFCC, nous n'avons pas pu désigner un correspondant. **Didier Duret** est chargé de voir avec le DSC d'Eurengo. Nous n'avons pas pu en 2012 obtenir d'informations concernant les négos dans d'autres entreprises du secteur de la défense (Dassault, Thalès etc...). **Voir avec la fédération de la métallurgie le moyen d'obtenir les tracts de ces différentes sociétés pour alimenter notre « info lutte ».** (Didier Duret et Yvon Velly).

Il a également été noté qu'il a manqué en 2012 un tableau récapitulatif du bilan des NAO 2012 pour toutes les sociétés. **Un tract sera donc fait reprenant ces différents aspects en lien avec les résultats financiers des différentes sociétés dans le cadre de la préparation des NAO 2013.** (Bruno Le Nézet).

NAO 2013 :

Lors des NAO 2012, il avait été décidé en lien avec les DSC et collectifs concernés des différentes sociétés nationales de porter un certain nombre de revendications communes à savoir :

- **Augmentation générales de 5% pour tous.**
- **« mesure talon » d'augmentation minimale de 130€ brut.**
- **13^{ème} mois.**

De l'avis des membres du Conseil national, il serait intéressant de reconduire l'initiative pour les NAO 2013 avec le même contenu revendicatif.

Un courrier aux DSC sera adressé pour leur faire part de notre proposition. (Yvon Velly et Didier Duret).

Encadrement :

Depuis la mise en place des Unions Fédérales expérimentales, il appartient aux UF concernées de mener une activité vers les salariés de l'encadrement de leur propre champ.

Le Conseil national UFCC a donc décidé de 4 expressions spécifiques d'ici à juin 2013, à savoir :

- **Novembre/décembre 2012 : tract sur les droits de l'encadrement notamment le droit de refus (Maurice Provignon)**
- **Janvier 2013 : tract sur l'entretien individuel à partir d'un dossier UGICT sur le sujet (Michel Brun)**
- **Mars 2013 : nouveau tract sur le temps de travail (Brest)**
- **Mai 2013 : tract sur encadrement et syndicalisation (Stephan Maunier)**

Livret d'accueil DCNS :

Après relecture, certaines modifications et ajouts restent à apporter, cela sera finalisé d'ici la fin de l'année. Mais un des sujets importants du livret, l'évolution professionnelle, devrait être en renégociation prochainement, il faudra donc certainement attendre la fin de ces négos pour terminer le livret. Cependant afin de gagner du temps, le projet de livret, donc sans la partie évolution professionnelle, sera envoyé aux DSC et syndicats concernés pour commentaires, rectifications et demandes éventuelle d'ajouts. (Erwan Coatanéa et Yvon Velly)

Tableau comparatif des droits existants :

Les différentes rubriques de ce tableau permettant de visionner et comparer les droits existants dans les différentes entreprises de notre champ fédéral a été finalisé. Le tableau complété des droits existants à DCNS sera envoyé aux membres du CN. (Corentin Mérias et Yvon Velly)

Charge à chaque camarade concerné de renseigner le tableau pour son secteur (**Michel Brun pour GIAT/Nexter et Maurice Provignon pour Igesa**). Même problématique pour la SNPE (**Didier Duret**).

Il restera à voir si possibilité existe de créer des liens dans le tableau pour avoir accès aux différents accords existants dans ces entreprises.

D'autres questions ont également été abordées lors de ce Conseil, sans que cela ne fasse l'objet de décisions, telles que la nécessité d'élargir le conseil national à d'autres membres ainsi que comment mieux travailler le lien entre l'Union Fédérale et les collectifs/et syndicats de notre champ. **À voir lors d'un prochain Conseil.**

Pour l'UFCC
Didier Duret et Yvon Velly